Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 29 rabiaa I 1441
26 Novembre 2019

N° 110

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **3866**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **3867**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **3871**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **3873**
Avis aux créanciers..... **3879**
Convocations
Sociétés anonymes **3880**
Autres sociétés **3882**
Actes Administratifs
Avis au public **3883**
Divers
Avis au public..... **3884**
Rectificatifs **3884**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Tunisie Trade Net

Société anonyme

Au capital social de 2 000 000 dinars

Siége social : rue du Lac Mâlaren les Berges du Lac, 1053 - Tunis

Identifiant Unique : 0736202XAM

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration tenu le 7/11/2019, enregistré à la Recette des finances Les Berges du Lac - Tunis, le 13/11/2019 sous le numéro 19708449 quittance n°108704, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 14/11/2019 sous le n°201980016, il a été décidé la nomination de Monsieur Sami Djebali en qualité de Président Directeur Général.

2019R02523SANB2

Assemblée générale

Société «ETTAJDID DE SERVICE»

Capital: 10 000 dinars

Avenue Hédi Chaker Hajem Mairouan 3129

MF : 632392W/A/M/000

RC : B19985199

CNSS : 152206-13

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale daté du 24 juin 2019 et enregistré à la recette des finances de Kairouan sous le N°M051404 reçu n°1971603 du 8 juillet 2019 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Kairouan, sous le n°201934628 du 18 juillet 2019 l'assemblée générale après la lecture du rapport moral et du rapport général et spécial du commissaire aux comptes pour l'année 2018 décide ce qui suit :

- approbation des états financiers pour l'année 2018.

- l'affectation des résultats de l'année 2018.

- désistement les membres du conseil d'administration pour l'année 2018.

- Donne la confiance à la société d'organisation et d'audit et de l'Art des comptes en la personne de son représentant pour les années: 2019.2020 et 2021.

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur, d'un exemple ou d'une copie du présent pour effectuer les opérations légales, la séance est levée à midi.

Kairouan le 20 novembre 2019.

2019S01337SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

P.V d'assemblée générale extraordinaire

Société SIRTTP

S.A.R.L au capital de 300 000 D

Siège social : Résidence El Amel Bloc 44 2éme étage El mourouj 1 Ben Arous 2074

R.C : B0210922004

M.F : 0827397F/A/M/000

1 -Suivant Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire, en date du 14/6/2019, enregistré à la recette des finances El Mourouj, le 27/6/2019, quittance n° M 058214, n° d'enregistrement 19502588, et enregistré à la recette des finances El Mourouj le 28/6/2019, quittance n° M058533, n° d'enregistrement 19502588 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 5/7/2018 sous le n° 201932419.

Il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2018.

- L'augmentation du capital social de la société de 200.000 dinars par incorporation des réserves et bénéfices, ainsi le capital passe de 300.000 DT à 500.000 DT.

- Renouvellement des mandats des deux gérants Mr Moncef Hadj Saad et Mr Zouhair Mahmoudi avec plein pouvoir pour une durée de 3 ans renouvelables des années 2018 - 2019 - 2020.

- Renouvellement de mandat de commissaire aux comptes Mr Raouf Guetari pour une durée de 3 ans renouvelables des années. 2018-2019- 2020.

2019T01529SRLB2

Liquidation et dissolution de société

STE BMC international

AV. AL Masjed al Aqsa : Menzel Temime 8080

MF : 1378755P/A/M/000

N° CNSS : 277 837- 29

Suivant procès-verbal de l'A.G.E du 21/06/2017, enregistré à la recette des finances Akouda le 22/11/2017 sous n° 17501844 quittance n° M 31441, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Nabeul le 29/11/2018 sous n° D 514872014.

Il a été décidé :

-Liquidation et dissolution de la société et la nomination de Mr Aymen Bahria en qualité de liquidateur.

2019S01330SRLB2

Clôture de la liquidation de la société CHASSOU S.A.R.L

Société «CHASOU SARL»

S.A.R.L au capital de vingt mille dinars

Siège social : Avenue de la république 8050 - Hammamet

M.F : 1160784 RA/M/000

Suivant procès-verbal de l'A.G.E en date de 1/7/2019 enregistré à la recette des finances Hammamet le 31/7/2019 sous le n°19803440 dont

deux exemplaires ont été déposés au centre national des registres des entreprises sous le n°201965956 en date du 16/10/2019 les associés ont ratifié les travaux de liquidation ont donné quitus au liquidateur et ont enfin constaté la clôture de la liquidation de la société CHASOU S.A.R.L.

2019N00612SRLB2

Cession de parts

Société SANDSTORM

Société à responsabilité limitée

Capital : 1 000 Dinars

Adresse : Résidence Cléopâtre Les Berges du Lac 1053

Matricule fiscal : 1560217 P

Selon PV enregistré à la recette des finances du Lac en date du 4 novembre 2019 sous le numéro 19108177 et quittance numéro 106249 dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises de Tunis en date du 14 novembre 2019 sous le numéro 2017F73644698. Monsieur Skander Fadhel Mzabi cède 50 parts à Madame Kontouli épouse Ben Ahmed Aggeliki.

2019403562SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Cession de parts sociales

Société ESSIL RENT A CAR S.U.A.R.L

Avenue Hédi Ouali - 8050 - Hammamet

MF : 1454 752P/A/M/000

Suivant acte de cession de parts sociales de la société ESSIL RENT A CAR en date du 22 avril 2019, rédigé par maître Abdelkader ladhi, avocat à la cour d'appel, sise à Av. Fayçal Ibn Abdel Aziz à - Hammamet, 8050 enregistré à la recette des finances à Hammamet le 3 mai 2019 sous le numéro 19102599 et la quittance n°M081562, Mme Meriem BT Mohamed Dougaz cède la totalité de ses parts sociales qu'elle détient au capital de la société ESSIL RENT A CAR (société unipersonnelle à responsabilité limitée) à Mr Houssem Ben Farhat Ghannam.

Par conséquence, Mme Meriem Dougaz déclare sa démission de ses fonctions de gérante pour la société ci-dessus, donc, ça revient à Mr Houssem Ghannam le nouveau associé unique de la société de nommer un nouveau gérant.

2019N00610SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce.

Par acte S.S.P. en date du 11 novembre 2019 enregistré à la recette des finances cité Ettadhamen le 14 Novembre 2019 reçu n° A113763 n° d'enregistrement 19204237 société «PREMIUM» SARL identifiant unique n°1539126K demeurant à jardin d'el Menzah 2 résidence ettallok 2 éme étage local n° 2 vend la totalité du fonds de commerce exploité actuellement comme location de robes de mariées et qui sera exploité après en tant que vente et réparation d'optique et toutes activités annexes et connexes à la Société « SAF&SAF OPTICAL COMPANY» identifiant unique n° 1355279H demeurant résidence esplanade n° 22 avenue Habib Bourguiba la Marsa Tunis.

Les oppositions au paiement du prix du fonds de commerce sus - indiqué, doivent être faites au cabinet de Me Kerrou Hédi sis au 16 avenue de Paris Tunis, dans un délai de vingt jours à dater de la parution de cet avis au journal officiel.

Toute opposition faite après ce délai sus indiqué, n'a pas de valeur.

Cette annonce a été publiée aux journaux quotidien la Presse et Essabah du 20/11/2019.

2019T01531FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de contrat de vente du 25/10/2019 enregistré à la recette des finances la Marsa le 7/11/2019 sous le n°19206937 quittance n°145783 La société Jimania vend à Mme Asma bent fathi Jamali tout le fonds de commerce exploité dans les locaux 13 et 14 au centre commercial situé au 17 rue Ali Balahouane la Marsa

Les oppositions sont reçues chez Mme sawsen hajjri à son domicile situé à la rue les fruits impasse n° 4 Chotrana 3 La Soukra, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT.

2019T01533FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte notariale rédigé par les Notaires maître Ayari Souad et Samiha Trifi ses bureaux sis à Ben Aours en date de 15/11/2019 enregistré à la recette des finances de Nouvelle Médina le 18/11/2019 quittance n°M068594 Mr Mohamed Aymen Ben Belgacem Ben Ahmed Amri a vendu le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à avenue de paris n°4 rez-de-chaussée Mourouj 4 Ben Arous exploité entant que vente fruits secs à Mr Mouldi Ben Mohamed Hédi Ben Ahmed Ouni.

Les oppositions sont acceptées entre les mains d'acheteur au local du fonds de commerce dans les délais de 20 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Achorouk le 20/11/2019.

2019R02524FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En Vertu d'un contrat enregistré à la recette des finances d'Ezzahra en date du 14/11/2019 sous le numéro 19701106. Madame Imen Bent Amar Saadaoui titulaire de la CIN 05455450 a vendu à Monsieur Ridha Ben Mustapha Khalfet titulaire de la CIN 00191489, tout le fonds commerce destiné à la vente de poulets et dérivés au détail au 24 Résidence Diar Ez zahra Ben Arous.

L'acquéreur reçoit les oppositions à son adresse Résidence Diar Ezzahra Ez zahra Ben Arous dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Il a été paru au journal El Chourouk du 22/11/2019.

2019R02529FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, en date du 6/11/2019 et enregistré à la recette des finances Nouvelle Médina le 20/11/2019, sous le n°19204293 quittance n°M68965. Mme. Houda Bent Abdallah Ben Omar Chrif Nasri a vendu la totalité du fonds de commerce d'un local à usage de Fast food sis à la Rue Arribat n°15 Ben Arous 2013 à Mr. Abdessattar Ben Mohamed Ben Ahmed Fattouch demeurant à Matmata.

Les oppositions doivent se faire entre les mains de vendeur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T. sous peine de forclusion

Cette annonce a été publiée au journal Achorouk le 22/11/2019.

2019R02530FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Menzah 8 le 24/10/2019 quittance n°139503, enregistrement 19206751. Mr Abderraouf Bouslimi a vendu la totalité du fonds de commerce exploité en tant que café sise à n°912/12 Menzeh 8 Complexe Commercial et résidentiel Seproles 2037 Ariana à Mme Safa Chehaibi.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à l'adresse de fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Achorouk le 22/11/2019.

2019R02533FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date le 08 et 11 novembre 2019 et enregistré à la recette des finances Victor Hugo Sousse le 13/11/2019 sous le numéro 19203229 Mr Mahmoud Ben Slahedine Ksia titulaire de la carte d'identité nationale n° 09258555 demeurant à 37 rue Hmida Zine Elabidine khzema ouest sousse a vendu l'ensemble du fonds de commerce constitué par les éléments corporels uniquement et exploité dans le local sis avenue colonel garnaoui khzama Est Sousse à Hasna Bent El Moncef Ben Ali Braiek, titulaire de la carte d'identité nationale n° 05587263 ,demeurante à Wed Gnim Bouhsina Sousse et Samia Bent Abdelhamid Ben Azreg titulaire de la carte d'identité nationale n° 06882368, demeurante à l'avenue Khawarezmi Moknine Monastir à un prix de dix huit mille dinars. Les oppositions peuvent être faites entre les mains Hasna Bent El Moncef Ben Ali Braiek sus indiqué et ce dans un délai maximum de vingt jours à partir de la date de la publication de cette vente dans le journal officiel de la République Tunisienne la présente vente est publiée dans le journal ECHOUROUK du 21/11/2019.

2019S01336FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 03/08/2019 enregistré à la recette des finances Av Habib Bourguiba Monastir le 18/09/2019 quittance n° M06005 la société Promo Shoes titulaire du MF n° 1050018W a cédé par compensation à Mlle Sawsen Belguecem titulaire de la CIN n° 09391490 tout le fonds de commerce exploité dans le commerce des chaussures et cuir dans le local B3 sis à l'immeuble Ezomord route du Kairouan Monastir.

Les éventuelles oppositions doivent se faire dans les délais légaux entre les mains de l'acheteuse à l'adresse du fonds vendu.

Cet avis a été publié aux journaux La Presse et Essahafa du 22/11/2019.

2019S01339FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Madame Manel garsellewi domiciliée à la route manzel chaker km 13 Sfax, a acheté Par acte sous seing privé du 3/9/2019 enregistré le 18/10/2019 sous n°19201590 de Madame saiida ben Selem domiciliée à la route manzel chaker km 12 Sfax, tout le fonds de commerce d'un restaurant exploité au local sis à l'avenue à la route manzel chaker km 12 Sfax, avec tous ses éléments materiels et morals, Toutes les oppositions seront reçues, dans le délai légal, à l'adresse du local dans lequel est exploité le fonds de commerce.

Dépassant ce délai, toutes les oppositions seront rejetées.

Un extrait de cette annonce est publié aux journaux essabeh et le temps parus le 09/11/2019.

2019X01417FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 12/11/2019 et enregistré à la recette des finances de Tina Sfax le 12/11/2019 sous le numéro quittance M041576 et numéro d'enregistrement 19201274, Mme Fatma Rekik (CIN :

08868070, a vendu à Mr Mahdi Dammak (CIN : 11065093) et Mr Atef Kolsi (CIN : 11065093), la totalité du fonds de commerce, sis à la route de gabés Km 7.5 Sfax.

Les oppositions sont reçues dans un délai de 20 jours chez les acheteurs Mr Mahdi Dammak et Mr Atef Kolsi au local sis à la route de gabès Km 7.5 Sfax.

Un extrait a été publié au Journal chourouk du 20/11/2019.

2019X01426FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente sous seing privé en date du 15/11/2019 enregistré à la recette des finances de Kasserine le 18/11/2019 quittance M098211 enregistrement n°19206014 Mme Mounira Bent Abdelhamid Guesmi titulaire de CIN 02754698 domiciliée à 11 rue Khaled Ben Walid cité ennour Kasserine a vendu à Mme Samira Bent Mahmoud Ben Hamed Zorgui titulaire de la CIN 02750647 domiciliée à 12 rue résidence Elblayed Nabel la totalité du fonds de commerce institut pour la vente de vêtements sise n°131 Rue cité ennour Kasserine à la somme de huit milles dinars (8000 DT).

Toutes les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt (20) jours à partir de la date de la publication du présent avis au JORT auprès de Maître Faiza Sbika à son bureau 04 rue 13 Août devant le palais de justice Kasserine.

2019K00082FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 5/11/2019 égalisé en date du 6/11/2019 et enregistré à la recette des finances de Homet Souk Jerba en date du 12/11/2019 sous quittance numéro: M091294, enregistrement sous le numéro: 19204169, Monsieur Abdallah Ben Krima a vendu la totalité du fonds de commerce exploité dans la vente pizza et Fast Foods sis Taouirit rue Sidi Abdeslam Homet Souk jerba et ce à Monsieur Jihed Ben Kamel Ben Youssef. Les oppositions sont recevables auprès de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce 20 jours à partir de la parution de cette annonce au J.O.R.T.

Cet avis a été publié au quotidien le Temps du 16/11/2019.

2019M00400FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé avec signatures légalisées le 01/10/2019, enregistré à la recette des finances de Zarzis le 25/10/2019 sous n°M096415 Monsieur Jabnoune Mohamed titulaire de la carte d'identité nationale n° 03437074 a vendu à Monsieur Darake Mohamed, titulaire de la carte d'identité nationale n°05735708 la totalité du fonds de commerce consistant en un local situé à la rue 2 Mars Gaser Ghelba Zarzis.

Les oppositions sont a faire entre les mains de l'acheteur à l'adresse de local à la rue 2 Mars Gaser Ghelba Zarzis dans un délai de 20 jours de la date de l'apparition de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2019M00403FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé avec signatures légalisées le 5/9/2019, enregistré à la recette des finances de Zarzis le 25/10/2019 sous n°M096428 Monsieur .Darake Mohamed, titulaire de la carte d'identité nationale n°0573508 a vendu à Monsieur Darake Hédi, titulaire de la carte d'identité nationale n°08603887 la totalité du fonds de commerce exploité au local situé au rue 2 Mars Gaser Ghelba Zarzis.

Les oppositions sont a faire entre les mains de l'acheteur à l'adresse de local à la rue 2 Mars Gaser Ghelba Zarzis dans un délai de 20 jours de la date de l'apparition de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Avis publié au quotidien "Chourouk" le 13/11/2019.

2019M00404FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 27/3/2019, enregistré à la recette des finances de houmet esouk Jerba 4/4/2019 sous le n° d'enregistrement 19201290 quittance n° MO 37214 madame salwa ben abdelali ben salah Moussa CIN n°08649963 a vendu à Monsieur Abdelkrim ben Ahmed Etwaji CIN n°05799471, la totalité du fonds de commerce destiné produis netwayants nommé rue bachir tawrit houmet esoug.

Les oppositions seront reçues entre les mains Ridha Omor dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la Republique Tunisienne.

2019M00406FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé, en date du 23/9/2019 enregistré à la recette des finances de Boumhel le 25/9/2019, quittance n°M050759 enregistrement n°19202408 Monsieur Kamel Ben Jlidi Boukhchim. CIN 06570460 habitant Avenue Habib Bourguiba à coté café Mohamed Jdidi Grombalia Nabeul a vendu à Mohamed Ben Jamel Bouguerra. CIN 11873573, le fonds de commerce consistant à la vente de fruits secs, pour un montant de quatre mille neuf cent dinars, toute opposition doive parvenir dans un délai de 20 jours à la date de la parution du présent acte au JORT à l'adresse de l'acquéreur. Cette cession de fonds de commerce a été publiée dans le journal quotidien "Echourouk".

2019N00611FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte sous seing privé en date du 08/11/2019, enregistré à la recette des finances Av. Taieb Mhiri-Nabeul le 18/11/2019 sous le

n° 19203860 quittance n° M095453, Mr. Saber Ben Amor demeurant à AV. Jadida Maghrbia - Nabeul a vendu à: Mr. Tarek Ebrahimi, (demeurant Riadh Hamam Ghazez - Nabeul) et MR. chokri Ebrahimi, (demeurant Ezzhra Hammam Ghazez - Nabeul) la totalité du fonds de commerce, sis Av. Habib Thamer n°106 Nabeul, exploité comme restaurant, pizzeria, fast-food. Registre de commerce n°1555581.MF:1555581A/N/C/000. Connue sous l'enseigne «106 FOOD»,

Toute opposition doit être faite entre les mains de l'avocat rédacteur de l'acte de vente Maître Ben Kahla Anis sis 49 Avenue Habib Bourguiba, Nabeul dans un délai de 20 jours de la date de la publication de la présente vente au J.O.R.T.

Cette vente a fait l'objet d'une publication au journal «Achourouk» du mercredi 20/11/2019 page 25.

2019N00613FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 19/11/2019 enregistré à la recette de finances de Hammamet en date du 20/11/2019 quittance n° M141518 et enregistrement n° 19205378 Mr amine Mhadbi a vendu à Mme Bassema Sablaoui le fonds de commerce sis à l'avenue 86 Hédi Ouali dont l'activité est prêt à porter

Les oppositions se font entre les mains de maître abdkader fenina sis à l'Avenue Ettahrire 8050 Hammamet dans le délai de 20 jours à partir de la date de l'insertion de cette annonce au J.O.R.T.

Publier au journal la presse le 22/11/2019.

2019N00615FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par maître Imed Boughzala avocat à Nabeul C.I.N 01807690, enregistré à la recette des finances Hammamet le 13/11/2019 sous n° 19205241 Mme Asia Bent Mahmoud Al Akhal CIN 01829755 résidante AV Ibn Khaldoun Nabeul a vendu à Mr Aymen Ben Mohamed Jomoa Ben El Sghair Assal CIN 11873106 résidant Taksim Al Sahabi Kairouan Le fonds de commerce exploité en vente des parfums et produits cosmétiques au local sis rue Al Tahrir Hammamet. Toute opposition se fera à l'adresse du rédacteur et ce dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne. Annonce publiée au journal « essahafa » N° 9507 du 21/11/2019 P18.

2019N00617FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Menzel Bourguiba le 05/03/2019 quittance n° M 016701, enregistrement n° 19200581 Mr Zoughbi Richid a vendu à Mr Jebri Hédi tout le fonds de commerce sises à rue Tarek Ibn Zied Tinja.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de vendeur demeurant à la rue Tarek Ibn Zied Tinja dans les vingt jours à compter de la date du présent avis au JORT.

Le présent avis a été publié au journal al chourouk du 21/9/2019.

2019W00299FCCC2

Vente d'un fonds de commerce : Boulangerie

Avenue Habib Bourguiba Sidi Thebet

-vendeur : Mustapha akaari

- Acheteur : Société Boulangerie Ben Ramadhan

-Contrat : enregistré à la recette des finances Kalaat Andalouse sous le n°19201569 le 31/10/2019

-Publié au journal du «ECHOUROUK» le 17/11/2019

- Opposition faite chez l'acheteur à l'adresse du F.C dans un délai du 20 jours lors de la publication au JORT.

2019U00066FCCC2

Extrait d'acte de vente d'un Fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Adel Hnich (Avocat) le 05/11/2019 et enregistré à la recette des finances de Mahdia par le récepissé n° 569*90 en 07/11/2019, un fonds de commerce situé à l'avenue Hbib Bourguiba, Mahdia (vente de tabac) et vendu par Chokri, Nabil, Imed, Najwa, Chadlia et Naiila fils de Mohamed Bechir Ammar, domiciliés à Mahdia à l'acheteur nommé Ridha Ben Omar Aloulou domiciliés à l'avenue Habib Bourguiba Mahdia. Toute opposition doit être faite chez l'achteur à l'adresse de fonds de commerce dans vingt jours de la date de publication au journal officiel de la République Tunisienne.

2019I00127FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par A.S.S.P. en date du 18/11/2019 enregistré à la R.F rue de Paradis, Ariana en date du 19/11/2019. sous le n° 19208122, quittance n° M124512, Dahmen Sarra demeurant au n° 14,· Rue Hédi Essaidi .El Matouia, Gabès, a cédé à Boussetta Nader demeurant à la rue Ben Abbes, El Bassatine, Cité Ennasr, Mnihla, Ariana, la totalité du fonds de commerce d'un local commercial exploité actuellement pour vente de Fruits secs sis au n° 21, Bloc 68, résidence Ilyes, Dar Fadhal, La soukra, d'une superficie approximative de 21 m^2 avec tous ces éléments corporels et incorporels au prix total de vingt deux mille dinars (22.000 DT), les oppositions auront lieu entre les mains du rédacteur de l'acte, Me Mannai Houcem, Avocat à la cour, son bureau sis au n° 6, rue du Hijaz, 1002 - Tunis belvédère et ce, durant les 20 jours qui suivent cette publication au J.O.R.T. annonce publiée aux journaux Achrouk et le Quotidien le 22/11/2019.

2019403566FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé daté le 13/9/2019 et enregistré à la recette des finances de Sfax le 25/09/2019 quittance n° M118852 enregistrement n° 19802901, madame salam bent hafeth frikha titulaire de C.I.N 08853634 demeurant route l'Afrane Km 3 rue Elayadi Sfax domicile élu beb jibli souk ehsar n°51/50 Sfax a loué à la société Hafeth Frikha S.H.F société à responsabilité limitée M.F 1187574Z en la personne de son représentant légal Mohamed oussama frikha son siége social est à soukjadid beb jibli Sfax 3000

Tout le fonds de commerce exploité pour la vente des produits diversifiés détaillant pour tous les matériaux électromécaniques et équipements informatiques au magasin M3 Imb Olfa Palace sis route gremda Km 0.5 débutant le 1/09/2019 avec tacite renouvellement.

Toute opposition éventuelle à la vente doit être faite dans les délais légaux auprès de Maître Feki Nejia avocate à Sfax, avenue 18 janvier immeuble kojitex bureau n° B1 Sfax.

Ainsi cette annonce a été publiée dans le bureau de dar assabah 19/11/2019 selon la quittance n° ps 190660.

2019X01421FCCC3

Location d'un Fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 1/10/2019 égalisé en date du 7/11/2019 et enregistré à la recette des finances de Midoun Jerba en date du 8/11/2019 sous quittance numéro : M066404, enregistrement sous le numéro : 19303591, Monsieur Charfeddine Ben Hédi Ourimmi a loué la totalité du fonds de commerce exploité dans la vente Quincaillerie sis rue des Martyrs Sedouikech jerba et ce à Monsieur Anouar Elbanna. Les Oppositions sont recevables auprès du locataire à l'adresse du fonds de commerce 20 jours à partir de la parution de cette annonce au J.O.R.T.

Cet avis a été publié au quotidien le Temps du 16/11/2019.

2019M00399FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédige par maître Abbes henda avocate à la cour de cassation sise à rue Bagdad Mahdia en date du 7/11/2019 Mr Imed ben Mohamed Jalloul CIN 04646484 du 13/11/2004 loue le local NOMME BELLA DONNA sis au 127 rue Habib bourguiba Mahdia 5100 registre de commerce A1639712009 et ce pour Mr chokri ben Alwen Amara Meraoui CIN : 03170397 du 28/10/2005.

2019I00128FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par un contrat écrit et enregistré à la recette des finances de Meknassi le 02/07/2019 quittance numéro 017190 et sous le numéro d'enregistrement 09300688 Mme Sonia Ghabri résidant de M. Ben Ammar Manasseh dans la rue Sidi Bouzid à M. Majdi Amami Tous les magasins exploités à des fins commerciales situés dans la rue Ahmed Tlili Meknesi Sidi Bouzid et pour l'exploitation de la vente de matériaux électromagnétiques avec tous ses éléments physiques et moraux pour une période de deux ans renouvelables du 1/3/2019 à fin février 2021, à condition que le renouvellement Pour une période de six mois seulement et que le client supporte tout ce qui résulte de Son comportement à propos des dettes, des reçus et des autres paiements qui peuvent être faits.

Publier au quotidien et chourouk sous matricule IP219/11801.

2019Y00075FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom : Lamet El Khir

Adresse : 45, Rue Salaheddine Bouchoucha, Sidi Bou Said 2026.

Comité Directeur :

Directeur : Hedia Boudhina

Trésorière : Raja Ben Said

Secrétaire générale : Asma Ben Said

Vice présidente : Sondes Ben Chedhly Boudhina

Objectif :

Fournir les aides matérielles dans la transparence et la légalités pour les enfants, les âgés et les handicapés.

2019T01528APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association culturelle de Manzel Bouzalfa

Siège : N°11 avenue el Amrine, Menzel Bouzelfa, Nabeul

Objectifs :

- Contribuer à la promotion de la scène culturelle aux niveaux local, régional et national, conformément aux dispositions légales à cet effet.

- Contribuer à la découverte et au soutien des jeunes talents tout en respectant les dispositions légales à cet effet.

Membres :

Président de l'association : Chabouh Mohamed Chouayeb

Secrétaire général : Bouanen Firas

Trésorier : Lawizeb Adham.

2019R02534APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Helmetna

Siège social : 45, rue 10062 - Ouardia 1 - 1009 Tunis

Objectifs :

1. Fournir une assistance matérielle et morale aux personnes nécessiteuses.

2. Contribuer aux efforts nationaux en cas de catastrophes naturelles et d'incendie.

3. Encadrer et sensibiliser les jeunes au travail social.

Membres :

1. Président : Yecine Khalfallah

2. Secrétaire général : Imen Essaied

3. Trésoriére : Manel Chebbi.

2019R02537APSF1

Constitution d'un syndic de copropriétaires

Conformément au procès-verbal de constitution du 5/7/2019 enregistré à la recette des finances d'Ezzahra le 6/11/2019 sous le numéro 8905658 quittance n°M048521. Il a été constitué le syndic des copropriétaires :

Le nom : LES VAGUES D'EZZAHRA

Le lieu : Ezzahra

Les membres :

Le président : Mr. Mohamed Hédi Chefaii

Le trésorier : Mr. Heni Ben Alaya

Le secrétaire général : Mme Rabaa Hssan.

2019R02541APSF1

Constitution d'une Amicale

Dénomination : Amicale des Agents de Commune de Mazzouna (A.A.C.M)

Siège social : Palais de Commune de Mazzouna 9150.

Objectif : Lier et consolider les relations d'amitié entre les agents et les cadres de la Commune de Mazzouna et les soutenir financièrement et moralement et de consacrer le travail social à l'intérieur et à l'extérieur de la municipalité.

Président : Hassen Elfahem

Vice président : Abd Elkader Rjab

Secrétaire général : Khadija Elfahem

Trésorier : Ahmed Bouhajeb.

2019X01418APSF1

Constitution d'une de association

Dénomination : AMICALE AGENTS COMMUNE EL NASSER

Objet de l'association : Activités culturelles et de loisir au profit des agents et de cadres municipaux

Domiciliation : Municipalité d'El Nasser Rte de Tunis Km 23 El Ghraba

Objectifs :

- Occupation des affaires sociales des agents

- La contribution et l'encadrement des activités culturelles et de loisirs

- Organisation des voyages et hébergements hôteliers

Le président : Chafroud Makrem

PV d'inscription : N°30710 du 14/9/2019.

2019X01423APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association khansa pour la création à Sfax.

Siège : Imm. Rekik, 4ème étage, Rue Ali Bach Hamba - Sfax.

Activité : Animation culturelle régionale et nationale

Procès-verbal n° : 363771 datant du 9/5/2019.

2019X01425APSF1

Constitution d'une association

Suivant procès-verbal de constat n°5379 en date du 11/10/2019 établi par le maître Tlahig Nabil huissier notaire et suite à la lettre recommandée en date du 3/6/2019 sous n°RR 270234144 TN au secrétaire général du gouvernement et suite à l'accusé de réception en date du 15/11/2019; une association de nature Educative instructive, culturelle et scientifique a été constituée :

Nom de l'association : Association Tunisienne de l'éducation, la culture et les sciences

Adresse : route de Ben Khdash km 0.5 en face de collège quartier al zaytouni Médenine 4100.

Objectif :

- Améliorer la qualité de l'apprentissage selon le programme officiel tunisien

- Développer la qualité de l'apprentissage selon la loi d'orientation fixe par l'état

- Intégrer la nouvelle technologie de l'information et de la communication (T.I.C) dans le processus de l'apprentissage conformément au programme officiel tunisien et ses finalités.

- Soutenir les élèves et épanouir leurs compétences scientifiques, techniques et artistiques.

Président : Mednini Anis

Secrétaire général : Bennour Soufien

Trésoriére : Mabrouk Sawssen

Nombre des membres : 11 Membres.

2019M00401APSF1

Constitution d'une association

Suivant procès-verbal de constat n°34232 en date de 17/4/2019 établi par le maître Mokhtar Smida huissier notaire et suite à la lettre recommandée en date du 18/4/2019 sous n°RR 241226653 TN au secrétaire général du gouvernement et suite à l'accusé de réception en date du 6/11/2019 ; Une association culturelle développement générale a été constituée :

Nom de l'association : Association Tataouine demain

Adresse : rue Elmamoun Tataouine 3200

Objectif :

- Contribuer à l'encadrement des jeunes dirigeants capables à soutenir le chemin de développement

- Contribuer à l'avancement du gouvernorat de Tataouine et à soutenir les initiatives cherchant à le faire.

Président : Ellani Lotfi

Secrétaire général : Degnich Awatef

Trésoriére : Ben Yahia Khaoula

Nombre des membres : 04 membres.

2019M00402APSF1

Constitution d'une association

Suivant procès-verbal de constat n°921 en date du 28/01/2019 établi par le maître Mohamed Yangui huissier notaire et suite à la lettre recommandée en date du 28/01/2019 sous n°RR 246818247 TN au secrétaire général du gouvernement et suite à l'accusé de réception en date du 12/4/2019 ; une association sociale, culturelle et écologique a été constituée :

Nom de l'association : HOUMETNA

Adresse : Houmet Edhira Beni Maaguel Djerba 4145.

Objectifs :

- Contribuer au soin de l'environnement et au développement durable.

- Contribuer à l'amélioration de l'environnement social.

- Contribuer aux activités culturelles.

- Contribuer à aider les jeunes à développer leurs compétences scientifiques et chercher à les intégrer dans la vie professionnelle.

Président : Rais Chamsedine

Secrétaire général : Rais Lassaad

Trésorier : Bounouh Amor

Nombre des membres : 7 Membres.

2019M00405APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association sidi Toumi avenir

Adresse : Sidi Toumi Beni Khalled 8021 BP : 74

Objectifs :

Soutenant l'effort de l'Etat pour la conservation de l'environnement et des sites archéologiques Avec l'engagement de l'association à respecter les dispositions légales.

Contribuer à la promotion du travail municipal conformément aux dispositions légales

Membres :

Président de l'association : Bilel Boulaaba;

Trésorerie : Foued Akrmi.

2019N00601APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Pôle arabe méditerranéen pour la culture et le livre

Siège : 9 rue Aden 8070 Korba

Objectifs :

- Soutenir le travail culturel et élargir son cercle

- Soutenir les activités des bibliothèques et restaurer la bibliothèque et les rédacteurs.

- Echange d'expériences avec les acteurs de la culture et les écrivains et établissement de liens avec elles

- Soutenir les caractéristiques de la société de la connaissance et instaurer une culture de la communication, de la coopération et de la paix.

- Président de l'Assemblée : Raoudha Hadded

- Vice-président : Riadh Jrad

- Secrétaire général : Ridha Ben Aicha

- Trésorière : Lilia Tangour.

2019N00616APSF1

Homologation de résolutions

ASSOCIATIONS PARTIS SYNDICATS ET SYNDICS

Relancer l'activité de l'association et l'élection du comité directeur

Rugby Club Sousse

Selon PV de l'assemblée électorale en date du 23/10/2019, déposé à la commission régionale pour la jeunesse et des affaires sportives à Sousse le 11/11/2019 sous n°4864, il a été décidé la relance de l'activité du club l'approbation des rapports morales et financiers des années de 2014 au 2019 (année mis en veilleuse) et l'élection du comité ainsi elle se compose de :

Président : Lotfi Seghaier

Secrétaire Général : Habib Hamrouni

Trésorier : Mohamed Oussama Azouzi.

2019S01271APSF2

Syndic des copropriétaires de la résidence «ENNOUR 2»

Rass-Ettabia, Tunis

En vertu du procès verbal de la deuxième assemblée générale élective, tenue le 25/08/2019, et enregistrée à la recette des finances Le Bardo le 04/11/2019, reçu N° 93810, enregistrement N° 19804155, il a été procédé à l'élection du président et membres du dit syndicat comme suit:

-Mr Tarek Turki : Président.

-Mr Abdelkarim Benali : Trésorier.

-Mr Hassen Laouej : Membre.

-Mr Karim Haba : Membre.

Et ce pour une période d'une année reconductible commençant le 25/08/2019.

2019403564APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Cabinet Chaker avocats

M.F : 1139464/A/A/M/000

TEL : 71.257.859

A la demande : de Ettijari Bank 24 Rue Hédi Nouira centre urbain Nord Tunis.

Contre : Abedlhamid Bazar Bacha 10 rue Mohamed Ali Ariana

à la diligence de Cabinet Chaker avocats représenté par Maître Yahia Chaker 38 rue Ghandi Tunis.

Immeuble à vendre : Objet du TF 13080 Ariana sis à l' Ariana prés de Souk Lybia consistant en un appartement dépendant de l'immeuble «ONS» comprenant 3 chambres .salon .Patio , couloir, salle de bain, cuisine et 2 balcons.

Mise à prix : 102.751d.860 frais en sus.

Date et lieu de la vente : devant le Tribunal de 1ére instance de l' Ariana le lundi le 23/12/2019 à 9H00.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2019T01530VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Derbel Saloua

Avocat à la cour de cassation

18 Rue du Maroc Tunis

Tél : 71325.364

M.F : 432695W/A/P/000

Les demandeurs : Messieurs Abderazek, Hamadi, Souad et Aziza Ben Zrab demeurant tous à Tunis élisant domicile chez leur avocat Maître Derbel Saloua 18 Rue du Maroc 1000 Tunis

Les saisis : Madame Naziha Ben Rjab, Chokri, Walid, Tarek Ben Zrab demeurant 9 Rue Montoban Wardia.

- Héritiers Habib Ben Jilani Ben Zrab, Zohra, Saida, Noureddine, Lassad, Ridha Naceur, Sofiene, Sonia, enfants de Habib Ben Zrab demeurant tous à Tunis.

Mohamed Ben Ali Touati 18 résidence Hana Fouchana Ben Arous - Ahmed Ben Ali Touati 22 rue 10782 cité Ibn Cina Wardia 7 Tunis - Hamza Ben Ali 11 rue 10705 cité Iben Cina Wardia 7.

Objet de la vente : Un terrain objet du titre 113094 Tunis situé à Tunis au sidi ouest de Sidi Belhsan, coté route n°2 direction Tunis et actuellement coin de la rue Monthbon et Hédi Toumi n°1.

Le terrain «Anderiana luciena» d'une superficie globale de 857 m² (977 parts) sur un terrain rectangulaire à wardia 1 direction l'abattoir, ce terrain est constitué de 7 parcelles.

Parcelle une maison à 2 niveaux au rez-de-chaussée 4 chambres, salon, cuisine, salle de bain et salle d'eau, une véranda et entrée directe sur la rue et le premier étage sépare se composent de 2 appartements le premier composé de 2 chambres et cuisine, salle d'eau, le deuxième de 2 chambres, salon, cuisine et salle d'eau, l'entrée de l'étage est commune avec les autres parcelles, la superficie de la parcelle est de 205 m dont 295 couverts.

Parcelle 2 une entrée : commune pour parcelles 1-3 et 4 d'une superficie 75 m².

Parcelle 3 : une maison composée de 4 chambres, cuisine, salle de bain, salle d'eau sous une superficie de 171m² dont 104 couverts

Parcelle 4 : maison composée de 2 chambres, cuisine, salle d'eau dans un moyen état d'une superficie de 49m² dont 31m² couverts

Parcelle 5 : maison composée de 2 chambres, cuisine, salle d'eau ancienne sur une superficie de 69 m² dont 55 couverts.

Parcelle 6 : local commercial exploité comme menuisier d'une superficie de 42m² (Fonds de commerce)

Parcelle 7 : local commercial exploité comme boulangerie sur une superficie de 136m²

La parcelle 7 et 8 ouvrant sur la rue Hédi Toumi sur la longueur de 22,5m²

Mise à prix : est à 836.935.000 d d'après le rapport d'expertise sans la valeur des fonds de commerce

Date de la vente : la vente aura lieu le lundi 30/12/2019 au tribunal de 1ère instance de Tunis 2 cité Sijoumi (chambre des ventes aux enchères) à 9 heures du matin.

Condition de visite et participation aux enchères : les visites sont faites tous les jours sur les lieux aux heures administratives et la personne voulant participer doit consigner le tiers de la mise à prix les étrangers doivent avoir l'au les lieux aux heures administratives et la personne voulant participer doit consigner le tiers de la mise à prix les étrangers doivent avoir l'autorisation du gouverneur de Tunis.

2019T01532VEPA1

Vente aux enchères publiques

Partie Poursuivante : AMEN BANK - S.A. M.f 221 MAM sis à l'Av Med 5 Tunis

Parties saisies : Makrem NAlMI- CIN 03771986 -Demeurant au 4 Rue de l'indépendance Boumhel El Bassatine.

Partie approbatrice de l'hypothèque : Mme Mhenia Jebari- ClN 03787812 sise au 4 Rue de l'Indépendance Boumhel El Bassatine.

Avocat poursuivant : Me Ahmed SMAT - 60 Av Bab Benat Tunis.

Immeuble Saisi : Toutes les parts Indivises soient (311,4/23608) lui revenant dans la propriété dénommée« MELK SALIM» sise Boumhel EL Bassatine Ben Arous, objet du titre foncier n° 23585 Ben Arous s'agissant d'un terrain rectangulaire ou le débiteur a commercé à battre un Immeuble d'une superficie de 179 m^2 couverte sur un terrain de 311,4 m^2.

Mis à prix : 151.410,000 dinars outre les frais.

Date et lieu de l'adjudication : Lundi le 20/12/2019 à 9H00 devant le tribunal de 1ère instance de Ben Arous

Visite : Tous les jours pendant les horaires du travail.

2019R02540VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la société tunisienne de Banque en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis rue Hédi Nouira Tunis.

Partie saisie :

1) Riadh Ben Habib Kalfallah, demeurant à Rue Mohamed Ferhat n°4 Ouerdanine, titulaire de la C.I.N n°06780885

2) Dorsaf Bent Fethi Krifa, demeurante à la rue Mohamed Ferhat n°4 Ouerdanine.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°36372 Monastir d'une superficie de 640 m² dénommé «ETTAOUFIK» sis à la rue Kssontina Ouerdanine.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 308 060 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le mercredi 25/12/2019 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir.

Conditions de visite de l'immeuble.

Chaque jour de 9 H à 17 H.

2019S01304VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis rue Hédi Nouira Tunis.

Partie saisie : Radhia Bent Mohamed Lamchouchni demeurante à Sousse, CIN n°02946733.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°117858 Sousse d'une superficie de 5585 m², dénommé «RADHIA 8» sis à Kalaa Kébira.

Mise à prix : La mise à prix est fixée après le rabais de 40 % à la somme de 103 572 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le Mardi 24/12/2019 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse 2.

Conditions de visite de l'immeuble :

Chaque jour de 9 H à 17 H.

2019S01305 VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant Samira bent Hamouda Miled, demeurant à lot N°216 Cité Erriadh 5 Sousse, CIN N° 04120710

Avocat poursuivant : Maître Debbabi Amara Avocat près la cour de cassation, avenue d'Alger Monastir.

Poursuivis : Heritiers Mohamed Ben Bechir Touir : sa femme Thouraya Cherif et ses fils Chaima, Ahlem, Sana et Wassim Touir ; demeurants à la rue Mongi Slim Zeramdine

Objet de la vente : Un garage au niveau du rez de chaussée situé à rue Mongi Slim Zeramdine, d'une superficie d'environ 30 m2, limité à l'ouest propriété de Mohamed Touir, à L'est voie publique; au sud villa Mohamed Touir et au Nord Abdallah Thabet.

Mise à Prix : Le prix de la vente est fixé à dix neuf milles huit cent dinars (19800.000 DT).

Date de la vente : Mercredi 25 décembre 2019 devant le Tribunal de première instance de Monastir à partir de 9 Heures.

Visite de l'immobilier : La visite de l'immobilier est possible tous les jours heures du travail.

2019S01327VEPA1

Avis de vente Aux enchères publiques après réduction de 40 %

Maître Kbaier Khemaies

Avocat à la cour de cassation

Av. H. Bourguiba 5020 jemmel

Tél : 73.485.555 Fax : 73.485.550

M. F : N°.000PA743664/S

1) poursuivant : Saad Zohra Demeurante à la rue Palastine Jemmel C.I .N N° 06808962.

2) Partie Saisie : Ben Abd el Hafidh Taher Demeurant à la rue Palestine N° 265 Jemmel C.I. N N° 04018711

3) Avocat poursuivant : Maître Kbaier Khemaies - AV.H.Bourguiba Jemmel.

4) Immeuble mis en vente : Les 557,25 parts indivises (557,25 /8916) revenant à la partie saisie dans un lot de terrain agricole situé à Jemmel - nord, objet du titre foncier n° 28813 Monastir.

5) Mise à Prix : Seize milles sept cents dix sept milles 500milimes (16717.500 D) après réduction du 40% plus les frais de cette adjudication.

6) Date et lieu de vente : La vente aura lieu à la chambre des criées au tribunal de 1ére instance de Monastir le 25 décembre 2019 à 9h du matin au palais de justice Monastir.

7) La visite de l'immeuble : peut s'effectuer tous les jours pendant l'horaire administrative.

2019S01329VEPA1

Vente aux enchères publiques

1 Créancier saisissant : Recette finances en son réprésentant legal, siège rue Khawarezmi ,Kairouan.

2 - Débiteur saisi : -Amendine Saada" "STE AMANDINE SAADA-" société anonyme au nom de son represntant légal, le numéro d'enregistrement commercial 24225192010B basé dans la zone industrielle de la roule Tunis Kairouan.

3 - AVocat poursuivant : Maître Lotfi Meherzi , avocat prés la cour d'appel, Rue Abou Kacem chebbi , Kairouan.

4 - Immeuble saisi : Tous les biens immobiliers representés dans la section complète 51 de la division de l'agence immobilière industrielle zone A, zone route industrielle Tunis Kairouan n° 45, à titre d'exemple, préparée par le Bureau de la mesure du terrain liée au objet du titre foncier 70375 Kairouan, d'une contenance totale 1843 mètres carrés et le séparateur comprend les bâtiments incomplets et limite tous les biens

immobiliers : Qibla : route mise à Jour, à l'est : usine de conserverie i huile appartenant à Riyadh Gharsalawi pièce 53, ouest : route misa à jour, le bâtiment comprend trois composants:

1/ Une suite administrative comprend un sous-sol et un étage supérieur auquel on accède par un hall d'entrée comprenant la piste menant aux étages supérieurs et inférieurs comprenant trois bureaux administratifs et une salle de bains, tandis que l'étage supérieur comprend un hall d'accueil et trois bureaux, une cuisine et des toilettes.

L'ensemble du pavillon a été construit à 65% et manque de quelques travaux finaux tals que le reste du lit, la menuiserie, la peinture, l'aluminium, les installations sanitaires et électriques.

2/ Le pavillon préparé pour le stockage des matériaux qui comprend un sous-sol et un étage supérieur est accessible par le hall reliant cette aile au hall de fabrication et une deuxième piste reliant la partie inférieure à la partie supérieure avec la création d'un ascenseur spécial n'a pas encore été installée. Chaque étage est constitué d'un grand hall de forme oblique, construit de manière à ce que les murs soient isolés. A l'instar de l'aile administrative, les travaux manquent, tels que la literie, la menuiserie, la peinture, l'aluminium et l'installation électrique.

3/ Hall de fabrication mis à jour de la structure métallique d'une superficie estimée à 557 mètres carrés, le propriétaire a construit les murs et signé l'installation de la structure métallique. Il n'a pas installé le toit du Panneau Sandwich.

5 - Mise à prix: cinq cent soixante et onze mille trois cent quarante dinars (571.340.000 dinars).

6 - Dates de l'adjudication et tribunal: L'adjudication aura lieu le lundi (23/12/2019) à la chambre des criées, prés le tribunal de première instance de Kairouan à partir da 8h 30 du matin.

7 – Visite: ouverte tous les jours pour plus de renseianements s'adresser à l'étude de maître

Adel Zouaidi , Huissier de Justice rue Habib Thameur Kairouan aux horaires de bureau.

2019S01335VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Jamel Ben Mohamed Jnifen directeur général d'un hôtel, CIN 00326347, demeurant à Ennasr 2 avenue Béhi Ladhgham cité Erriadh Ariana.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé : "NADIA" objet du TF n°6140 Médenine d'une contenance de 5000 m² sis à Midoun Djerba gouvernorat Médenine Ouled Omar d'une contenance de 5000 m² consistant en un terrain contenant 4 palmiers, 20 oliviers de grandes taille et 6 olivier de petites taille, un puits et une plateforme en ciment d'une superficie de 652 m², délimité du coté est au long de 34.08 mètres par une haie ensuite la parcelle n° 593 de la zone cadastrale C Midoune, du coté sud au long de 45.59 mètres par une haie ensuite la parcelle n° 557 de la zone cadastrale IX Midoune d'un coté et d'un autre coté au long de 26.91 mètres et 15.71 mètres par une haie ensuite la parcelle n°429 de la zone cadastrale IX Midoune, du coté ouest au long de 43.49 mètres une limite ensuite la parcelle n° 430 de la zone cadastrale IX Midoune d'un coté et d'un autre coté une limite au long de 15.21 mètres ensuite la parcelle n° 1 de la zone cadastrale IX Midoune et du coté nord au long de 25.01 mètres d'un coté et d'un autre coté une limite au long de 4.01 et 55.37 mètres ensuite la parcelle n°1 de la zone cadastrale IX Midoune.

La partie est d'une contenance de 1224 m² classé urbaine et le reste du terrain d'une contenance de 3776 m² à usage agricole.

Mise à prix : (167.118.000) après la réduction du prix de 40%

La date et lieu de la vente : Lundi le 30/12/2019 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Médenine.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Médenine où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2019X01371VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie Immobilière

Etude Maître Ayadi Mohamed

Avocat à 7 rue Ali Bech Hamba Sfax

MF : 581078/E/A/P/000

Poursuivant : Meher Ben Abdellatif Cheikhrouhou CIN : 05266352 sis à la rue 9 Avril Merkez Essedra Sakiet Ezzit Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Ayadi Mohamed 7 rue Ali Bech Hamba Sfax.

Partie Saisie : Sami Ben Hédi Kallel sis à la rue Elistiklal entrée El kalel n°12 Sakeit Ezzit Sfax CIN : 01290242.

Il serait adjugé le Lundi 23/12/2019 à 9H devant l'audience des saisies immobilières du tribunal de première instance de Sfax une parcelle de terrain sise à la route de Tunis km 8 Zanket El Hammala Sakeit Ezzit Sfax il consiste en un terrain rectangulaire de 433,50m^2 de superficie bornée au sud par une route à l'est par chaari au nord et à l'oest par Hédi Kallel, une maison est construise sur le terrain composée de 4 chambres, Hall, couloir, cuisine, salle de bain et toilette et 2 virendas , la maison est entourée de touts tes côtes par un jardin, et il existe une pièce au coin nord- est du jardin, L'immeuble est menu de l'électricité et de l'eaux potable.

La mise à prix : le prix initial est fixé à 180. 000,000 dinars outre les frais et les charges.

La visite de l'immeuble:peut être faite tous les jours de 8h du matin à 17h du soir. Pour plus de renseignements s'adresser au greffe du tribunal de première Instance de Sfax où est déposée le cahier des charges où a l'étude de l'avocat poursuivant.

Ne peuvent participer aux enchères que ceux qui auront préalablement consignés le tiers de la mise à prix.

2019X01422VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3éme étage Sfax

* La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, S.A. R, C : B187 88 1996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

* La partie saisie : Ali ben saaid ben daw boukrich CIN 05745677 gérant d'une société demeurant à 54 avenue 14 janvier Mednine .

* L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax.

* L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «ennajma» objet du TFN 44775 Médenine sis à seniet boukrich dans une zone communale de Médenine sud gouvernorat d'une contenance de 1938 m2 consistant en un terrain à son coté sud est édifiée une villa d'une superficie couverte de 290m2 et au coté nord existe 3 garages exploités comme des ateliers de réparation des voitures d'une superficie couverte de 645 m2 et le reste consistant en un espace au milieu du quel existe une séparation et le reste clôturé par un clôturé du 4 mètre du hauteur, L'immeuble délimité du coté sud par une rue au long du 26.11 mètres, du coté est par une rue au long du 4.77 mètres, du coté nord par une rue au long du 37.77 mètres, du coté ouest par une construction à la propriété du tiers au long du 75.96 mètres, l'immeuble est équipé par l'électricité, l'eau potable et son état est moyen.

* Mise à prix :(769.610.000) frais en sus.

* La date et lieu de la vente : lundi le 30/12/2019 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Mednine.

* Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Mednine où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2019X01428VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Said Ben Salem Belhadj Yahya, gérant d'une société CIN 004306741 demeurant à l'avenue Habib Bourguiba Houmet Essouk Djerba gouvernorat Médenine

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

1) L'immeuble dénommé «seniet elbasti» objet du TF n°10108 Médenine :

L'immeuble dénommé «seniet elbasti» consistant en un terrain nu d'une contenance de 12621 m² sis à la région Khnenssa délégation ajim Djerba gouvernorat Médenine délimité du coté sud par un haie ensuite la parcelle n°30 d'un coté et d'un autre coté une limite ensuite la parcelle n°29 du 3ème coté un haie ensuite la parcelle n°32, et d'un 4ème coté un haie ensuite la parcelle n°33, du coté est par une haie ensuite la parcelle n°34 d'un coté, et d'un autre coté par une haie et la parcelle n°26 et d'un autre coté la parcelle n°29, du coté nord par la parcelle n°26 d'un coté et par une haie ensuite la parcelle n°13 d'un autre coté, du coté ouest par une haie ensuite une piste et d'un autre coté par une limite ensuite la parcelle n°29.

La longueur de ses cotés sud de 48.51 mètres d'un coté d'un autre coté de 26.16 mètres, du 3ème coté 5.85 mètres et 28.52 mètres du 4ème de

33.12 mètres et 22,84 mètres, du coté est de 28.02 mètres et 59.99 mètres d'un coté et d'un autre coté de 47.49 mètres du 3ème de 34.74 mètres, du coté nord de 167.92 mètres d'un coté et d'un autre coté de 19.29 mètres, du coté ouest de 64.81 mètres et 6.06 mètres et 6.57 et 26.76 mètres et de 64.06 mètres d'un autre coté.

2) L'immeuble dénommé «ben yakhlef» objet du TF n°10448 Médenine :

L'immeuble dénommé «ben yekhlef» objet du TF n°10448 Médenine consistant en un terrain nu d'une contenance de 1010 m² sis à la région hknenssa délégation ajim Djerba gouvernorat Médenine et précisément à l'est de la route reliant ajim et may détendue sud nord avec une déviation d'un coté sud vers l'est délimité du coté sud par la parcelle n°143, du coté est d'où la déviation par la parcelle n°143 et hors, de déviation par la parcelle n°142, du cote nord par la parcelle n°142 et la parcelle n°145, du coté ouest par une route.

La longueur de son coté sud est de 44.43 mètres, du coté est, est de 11.99 mètres, et 27.75 mètres, du coté nord est de 29.31 mètres et de 16.39 mètres et du cote ouest est de 41.43 mètres.

3) L'immeuble dénommé «menzel khnenssa» objet du TF n°44819 Médenine :

L'immeuble dénommé «menzel khnenssa» objet du TF n°44819 Médenine d'une contenance de 6054 m² sis à la région khnenssa délégation ajim Djerba consistant en 3 parcelle (2.3.4).

La première correspond à la parcelle n°2 nu sis à ajim délégation Djerba gouvernorat Médenine délimité du coté sud par les héritiers Ben Rhouma d'un coté et d'un autre coté les héritiers Rhouma Belhaj Yahiya et du 3ème coté la parcelle n°5, du coté est par la parcelle n°6 d'un coté, d'un autre coté par les héritiers Belhadj Yahiya, du 3ème coté par les héritiers Rhouma Belhadj Yahiya et du 4ème et 5ème coté par les héritiers Belhadj Yahiya, du coté nord par les héritiers Rhouma Belhaj Yahiya d'un coté et par la parcelle n°5 d'un autre coté et du 3ème et 4ème coté les héritiers Hadj Yahiya et du coté ouest par les héritiers Hadj Yahiya de 2 cotés et par les héritiers Rhouma Belhaj d'un 3ème coté.

La longueur de son coté sud est de 29.39 mètres d'un coté et d'un autre coté de 12.47, du 3ème de 12.53 mètres, du 4ème de 37.77 mètres d'un coté et d'un autre coté de 10.89 mètres, du 3ème de 21.44 mètres, du 4ème de 13.70 mètres, du coté nord de 13.35 mètres et d'autre coté de 12.23 mètres, du 3ème de 17.69 mètres, du 4ème 11.84 mètres, du 5ème de 11.03 mètres et du coté ouest de 14.11 mètres d'un coté et d'un autre coté de 69.11 mètres du 3ème de 18.69 mètres, sa contenance totale est de 2239 m².

La deuxième correspond à la parcelle n°3 sis à ajim délégation Djerba gouvernorat Médenine délimité du coté sud par Rafik Bel Hadj Yahiya, du coté est par les héritiers Ben Rhouma, du coté nord et ouest par une piste contenant des palmiers.

La longueur de son coté sud est de 79.89 mètres, du coté est 34.36 mètres, du coté nord est de 34.72 mètres 31.70 mètres, 5.68 mètres, 7.30 mètres et 5.10 mètres et du coté ouest 13.93 mètres, 5.52 mètres, 6.82 mètres et de 6.88 mètres, d'une contenance de 3040 m².

La troisième correspond à la parcelle n°4 sis à ajim délégation Djerba gouvernorat Médenine étendue vers le sud délimité du coté sud par héritiers Ben Rhouma, du coté est, par Mohamed Belhadj Yahiya, du coté nord par héritiers Bel Hadj Yahiya et du coté ouest par la parcelle n°6.

La longueur de son coté sud est de 22.03 mètres, du coté est 37.01 mètres, du coté nord 19.52 mètres et de coté ouest 37.59 mètres d'une contenance totale de 775 2.

Mise à prix : l'immeuble objet du TF n°10108 Médenine (69.625.000).

L'immeuble objet du TF n°10448 Médenine (7.070.000).

L'immeuble objet du TF n°44819 Médenine (109.072.000) (la parcelle n°2 ; 40.302.000 dt, la parcelle n°3 ; 54.820.000dt la parcelle n°4 ; 13.950.000 dt).

Totale : 185.767.000dt frais en sus.

La date et lieu de la vente : lundi le 30/12/2019 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Médenine.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Médenine où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2019X01429VEPA1

Vente aux enchères publiques

Le poursuivant : Les sieurs et dames Aicha, Jamila, Zohra, Abdeltif, Mohamed fils de Almi Hasnaoui, ayant élu leur domicile auprès du cabinet de leur avocat Maître Akram Moussa sis au kram 06 Rue Lagha.

Les copropriétaires : Mme Zina Ben Said, aucun domicile ne lui est connu.

L'avocat poursuivant : Maître Akram Moussa Avocat, 06 rue Lagha le Kram.

L'immeuble à vendre : La totalité de la propriété objet du titre foncier n°57229 Tunis qui- consiste en un local à usage d'habitation d'une superficie de 136 m² sis à la Rue Yoghorta n°2 Le Kram ouest - Tunis, se composant de 3 chambres à coucher une salle d'eau, et une cuisine.

Titre exécutoire : Le jugement rendu par le tribunal de première instance de Tunis sous le n°9602 en date du 7/3/2017.

La mise à prix est fixée à la somme de 95.000,000 Dinars sans les frais de poursuite qui seront fixés le jour de l'audience.

La visite de l'immeuble : la visite de l'immeuble est permise chaque jour.

L'adjudication aura lieu le mardi 17/12/2019 à partir de 9H au Tribunal de 1ère instance de Tunis I.

Conditions de participation aux enchères : Les étrangers ne peuvent participer à l'adjudication qu'après avoir obtenu l'autorisation du gouverneur de Tunis, et nul ne peut participer qu'après avoir consigné le tiers du prix mis au préalable.

2019403537VEPA1

Avis aux créanciers

Avis de distribution

Le greffier du tribunal de première instance de l'Ariana annonce l'ouverture de la procédure de distribution du montant 80.750, 000 d consigné à la trésorerie générale de Tunis sous le numéro 4493 daté du 26/5/2017 suite à la demande de distribution produite par maître ben Khalifa kamel pour le compte de Mokdad ben Khalifa enrôlée au greffe du tribunal sous le n°- 247.

Tout créancier désirant participer à la distribution du montant consigné doit présenter dans les trente jours à partir de la parution de cette publication au JORT par avocat ses titres de créances sous peine de déchéance cet avis effectués en vertu de l'article 468 c pcc « dans les trente jours de la publication au journal officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit .a peine de forclusion produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il a lieu.

Les dispositions du présent article doivent, a peine de nullité être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus aux articles précédents.

2019T01527VEPA2

Avis aux créanciers

Décision judiciaire de la cession de Société SPTM - SARL

Capital social : 684.000 dt

MF : 0318099A/P/M

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - Tboulba - 5080 Monastir

En vertu de la décision judiciaire rendue par le tribunal de première instance de Monastir le 19/11/2019, il a été décidé :

La cession de l'ensemble de la société «SPTM -» à un tiers et la nomination de Me Hatem Nasri en tant que contrôleur de l'exécution qui prend en charge d'établir le cahier des charges dans un délai de vingt jours. Interdire l'aliénation de tous les biens de la société ainsi que la cession des parts sociales par le représentant légal de la société ou les associés, le contrôleur de l'exécution est tenu de publier par voie d'insertion au journal officiel de la République Tunisienne et déposer à la commission de suivi des entreprises économique et l'insertion au registre de commerce.

2019R02544 VEPA2

Avis aux créanciers

Société JRH confection «en Liquidation»

S.A.R.L au Capital de 10 000 DT

38 rue Mohamed El khames 5022 Menzel Ennour

Identifiant unique et fiscal : 1195684 B

Suivant P.V de l'AGE du 22 février 2017, enregistré à la recette des finances de Bembla le 24 février 2017, sous le n°17500331, quittance n° M005917, les associés ont décidé à l'unanimité de dissoudre de façon anticipée la société et de nommer Mr Makram Ben Abderrahmen, demeurant au : Immeuble Essalem avenue Ibn Arafa 5020 Jemmel, (siège de la liquidation), liquidateur de la société en lui conférant tous les pouvoirs pour réaliser la liquidation définitive de la société.

Suite à la cession des biens de ladite société, il a été décidé de rien distribuer après règlement tout frais et dépenses (Solde Négatif) :

- La caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) : rien à distribuer

- Les dettes fiscales : rien à distribuer

- Les autres créanciers tous rangs confondus : rien à distribuer

- Les associés : pas de reliquat du boni de liquidation.

2019S01331VEPA2

Faillite de la société MANUFACTURE ITALO - TUNISIENNE DE CONFECTION DONIA SARL

Registre de commerce : N°B183161997

En vertu de la décision rendue par le tribunal de première instance de Tunis 2 en date de 15-7-2019, est décidé de remplacer le syndic de faillite M. Lotfi Njimi sur sa demande par M. Ali Nouma sise à 128 Av de Paris Gabès pour poursuivre les procédures de la faillite selon la loi.

2019403563VEPA2

Société a 2 consulting

Matricule fiscal : P 1387576

Selon la décision rendue dans l'affaire n°785/15 rendue par le tribunal de première instance de Tunis le 12 novembre 2019, M. Bilal Rahmouni a été nommé Mandataire de justice des biens de la société « A2 consulting » chargée de contrôler et de gérer. Toutes intéressés peuvent contacter le mandataire susmentionné à la rue 18 janvier immeuble n°19 Amen center Appartement AR2, Ariana 2080 .(tel 71.709.153 fax: 71.709.863).

2019403567VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société PLASTICS TECHNOLOGY SA «PLASTEC»

SA au capital de 3 024 000 Dinars

Siège Social : zone industrielle Ben Arous,

Route de Sousse Km 6 - Ben Arous

Identifiant unique : 307172W

Messieurs les actionnaires de la société Plastics Technology «PLASTEC» sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 24 décembre 2019 à 10 heures au siège de la société AL Karama Holding sis Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi 1053 Les Berges du Lac - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entérinement du retard de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire;

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur l'exercice

2018;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018;

- Approbation des conventions régies par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales au titre de l'exercice 2018 ;

- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2018 ;

- Affectation des résultats de l'exercice 2018 ;

- Quitus aux administrateurs ;

- Démission d'un administrateur ;

- Ratification de la nomination provisoire d'un administrateur;

- Renouvellement du mandat des administrateurs ;

- Fixation de jetons de présence;

- Pouvoirs en vue des formalités.

2019R02525SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société MULTILAB

RC : B139412000

MF : 0741267ZAM000

SA au capital 126 000 DT

Siège social : 02 Rue Amdoun Borj Louzir Ariana

Les actionnaires de la société anonyme MULTILAB, sont convoqués à se réunir en assemblée générale extraordinaire le 21 décembre 2019 à 08:30 h au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur l'augmentation du capital social par apport en numéraires à concurrence de cinq cent mille dinars;

2- Augmentation du capital social de cinq cent mille dinars;

3- Suppression du droit préférentiel de souscription;

4- Mise à jour des statuts de la société;

5- Pouvoirs pour formalités pour la réalisation de l'augmentation du capital.

2019R02526SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Tunisienne du Réseau Ferroviaire Rapide

S.A au capital de 10.000.000 dinars

Siège social : Immeuble Yamama, rue du Lac Huron, 1053 les Berges du Lac, Tunis

M.F : 1012896Z/A/M/000

R.C : B2451512007

Messieurs les actionnaires de la Société du Réseau Ferroviaire rapide de Tunis «TRANSFER» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 17 décembre 2019, à 10 heures, au siège social de la société sis à l'Immeuble Yamama, rue du lac Huron, 1053 les berges du lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration au titre de l'exercice 2018

2. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018

3. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2018

5. Quitus aux membres du conseil d'administration

6. Jetons de présence

7. Nomination des administrateurs

8. Désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2019-2020-2021.

2019R02527SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

Société LAND'OR

S.A au capital 9.408.194 DINARS

Siége social : Bir Jedid 2054 Khelidia

RNE : 0496254Y

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les actionnaires de la Société à l'assemblée générale ordinaire le mardi 17 décembre 2019 à 12 heures au siège social de la société à Bir Jedid 2054 Khélidia, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Autorisation de rachat par la société de ses propres actions;

- Délégation de pouvoir au Conseil d'Administration à cette fin ;

- Nomination d'un nouvel administrateur;

- Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

Tout actionnaire peut voter par correspondance. Dans ce cas, la Société doit mettre à la disposition des actionnaires un formulaire spécial à cet effet. Le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée et que ce dernier soit parvenu à la Société avant l'expiration du jour précédant la réunion de l'assemblée générale, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Tout actionnaire peut se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial. Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les représentants permanents des personnes morales actionnaires prennent part aux assemblées, qu'ils soient ou non personnellement actionnaires.

2019R02531SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société AGIL DE GESTION ET DE SERVICES S.AGE.S-S.A

Au capital de 500.000 dinars

Siège social : Avenue Mohamed Ali - Akid, Cité Olympique, El Khadhra - Tunis

I.F : 000MP1400127/Z

La société Agil de gestion et de services a l'honneur d'inviter ses actionnaires pour assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 17 décembre 2019 à 10h au siège social de la société sis à l'avenue Mohamed Ali Akid Cité olympique el Khadhra - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation du capital social de la société.

2019R02535SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société AGIL DE GESTION ET DE SERVICES S.AGE.S-S.A

Au capital de 500.000 dinars

Siège social : Avenue Mohamed - Ali -Akid, Cité Olympique, El Khadhra - Tunis

I.F : 000MP1400127/Z

La société Agil de gestion et de services a l'honneur d'inviter ses actionnaires pour assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 17 décembre 2019 à 9h au siège social de la société sis à l'avenue Mohamed Ali Akid Cité olympique el Khadhra - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du retard de la tenue de l'assemblée générale.

2. Approbation de nomination des membres du Conseil d'Administration.

3. Lecture du rapport du conseil d'administration concernant l'activité de la société pour l'exercice 2018.

4. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2018.

5. Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

6. Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

7. Répartition du résultat de l'exercice 2018

8. Quitus aux administrateurs.

9. Détermination des jetons de présence.

2019R02536SANB3

Convocation à l'assemblée générale Mixte ordinaire et extraordinaire

Société du Pôle de compétitivité de Gafsa

S.A. au capital de 47 000 000 Dinars

Siège Social : Immeuble Karraouli Center. 5^{éme} et 6^{éme} étage Bloc A, Rue Abou Elkacem Echebbi Gafsa - 2100

N° CNSS : 00309189-50

MF : 1056070/B/A/M/000

Les actionnaires de la société du pôle de compétitivité de Gafsa sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire pour la gestion 2018 et extraordinaire qui auront lieu le 19 décembre 2019 à Neuf Heures au siège social de la société sis immeuble Karraouli center. 6^{éme} étage Bloc A, Rue Abou Elkacem Echebbi Gafsa à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Pour l'assemblée générale ordinaire :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion 2018.

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

3- Approbation des états financiers et du rapport de gestion de l'exercice 2018.

4- Affectation de résultat de l'exercice 2018

5- Approbation des conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

6- Approbation de la nomination des administrateurs

7- Fixation des jetons de présence des membres du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018.

8- Quitus aux administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2018.

Pour l'assemblée générale extraordinaire :

1) Prorogation du délai de la libération de la partie restante de l'augmentation du capital.

Tous les documents soumis à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la Société durant le délai légal.

2019R02538SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Finissage Textiles

S.A au capital 2.815.000 dinars

Siège social : 1, rue des Soieries à Bir Kassaa

RC : B162621997

MF : 001416B/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société de Finissage Textiles (SOFITEX), sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mardi 17 décembre 2019 à 10h, au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification de la tenue tardive de l'A.G.O relative à l'exercice 2018.

- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs au même exercice.

- Discussion et approbation du rapport du conseil d'administration et des comptes de l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

- Affectation des résultats et quitus aux administrateurs.

- Questions diverses.

2019R02542SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Date : 10 Décembre 2019 à 10h

Société «MAGAL Die Casting S.A.»

Société totalement exportatrice

Société anonyme

Au capital de 4 100 000 Dinars

Matricule Fiscal : 1075789SAM000

Registre de commerce : B0682482008

Siège social : Lot N°5, Rue de Kairouan B.P .280 Zone Industrielle Zriba III - 1152 Hammam Zriba

Chers Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la société «MAGAL Die Casting S.A.», vous êtes invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 10 décembre 2019 à 10h au siège social de la société sis à lot n°5, Rue de Kairouan B.P.280 Zone Industrielle Zriba III - 1152 Hammam Zriba, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018;

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2018 et des conventions règlementées;

4. Affectation du résultat de l'exercice 2018 ;

5. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2018 ;

6. Pouvoirs pour formalités.

2019R02543SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire de la société Touristique

Marhaba Beach.

Matricule Fiscal : 19948 RAM 000

Messieurs les actionnaires de la société Marhaba Beach sont invités à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le Mercredi 18 décembre 2019 à 8h30 du matin à l'hôtel Royal Salem sise à Sousse afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Statuer sur l'augmentation du capital.

2019S01332SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 20 décembre 2019

Société Poly-Sièges

Société anonyme au capital de 1 111 500 dinars

Siège social: route de Tunis - KM 11 Sousse

Identifiant unique: 0010452G

MF : 0010452GAM000

Les actionnaires de la société Poly-Sièges sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 20 décembre 2019 à 11h00 au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Emission de titres participatifs;

2019S01340SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

«Exercice 2017 / 2018 (Récolte 2017)»

Société Mutuelle de Services Agricoles

Capital social : 112 500 Dinars

Siège social : 46, Rue des Travailleurs - 2010 Manouba

Identifiant Fiscal : 000MN 14477/J

Registre de commerce : B264742009

La Société Mutuelle Centrale de Semences «COSEM» invite tous ses adhérents à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 23 décembre 2019 à 12h du matin à l'hôtel "Laico Avenue Mohamed V - Tunis" pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen de la situation juridique de la société conformément aux dispositions de l'article 47 de la loi des sociétés mutuelles des services agricoles et de l'article 52 des statuts de la société.

2019R02521SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

«Exercice 2017/2018 (Récolte 2017)»

Société MUTUELLE CENTRALE DE SEMENCES

Société Mutuelle de Services Agricoles

Capital social : 112500 Dinars

Siège social : 46, Rue des Travailleurs - 2010 Manouba

Identifiant fiscal : 000MN 14477/J

Registre de commerce : B264742009

La Société Mutuelle Centrale de Semences «COSEM» invite tous ses adhérents à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 23 décembre 2019 à 9h30 à «l'hôtel Laico Avenue Mohamed V - Tunis» pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du Rapport d'Activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice social 2017/2018 (Récolte 2017),

2- Lecture des Rapports Général et Spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2017/2018 (Récolte 2017),

3- Approbation des rapports et des états financiers de l'exercice 2017/2018 (Récolte 2017), arrêtés au 31/5/2018,

4- Affectation du Résultat de l'Exercice 2017/2018 (Récolte 2017),

5- Quitus aux administrateurs,

6- Décider d'allocation d'une somme annuelle à titre de jetons de présence pour les membres du Conseil d'Administration et de la somme de l'indemnité exceptionnelle pour son Président,

7- Admission de nouveaux adhérents et actualisation du capital social et de la liste des adhérents de la société.

Observation :

Les documents suivants sont à la disposition des adhérents pour consultation au siège social de la société à partir du lundi 16 décembre 2019 :

- Rapport du conseil d'administration de l'exercice 2017/2018 (Récolte 2017),

- Rapport général et rapport spécial du commissaire aux comptes exercice 2017/2018 (Récolte 2017),

- Etats financiers exercice 2017/2018 (Récolte 2017),

- Les procès verbaux du conseil d'administration,

- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée générale extraordinaire.

2019R02522SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Mutuelle de Base des Services Agricole (COT)

Capital social : 795.700.000

Siège social : Avenue Hédi Nouira Route de Monastir -Sousse

Le Président du conseil d'administration de la société Mutuelle de base des services agricole (COT) à l'honneur de convoquer tous les adhérents de part à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu dimanche le 22 décembre 2019 à 9H00 au siège de la société à l'effet de déliberer sur l'ordre du jour suivant :

1- l'élection de tous les administrateurs.

2- Divers.

Remarque:

La réception de la candidature au conseil d'administration à partir de 02/12/2019 jusqu'au 09 décembre 2019 à 15h.

La société met à la disposition des actionnaires souhaitant se présenter au conseil d'administration un formulaire de candidature délivré par son administration le formulaire doit être rempli et envoyé par lettre recommandée avec un accusé de réception à l'administration de la société accompagne d'une attestation sur l'honneur qui sert à prouvé que le candidat n'est pas déclaré coupable d'un crime ou d'un délit intentionnel qu'il n'est pas interdit de détenir des instruments bancaire, et qu'il n'était pas un membre d'un conseil d'administration dissous par l'autorité de contrôle selon l'article 26 de statuts de la société Mutuelle de base des service agricoles.

L'adresse suivante avenue Hédi Nouira -Route de Monastir -Sousse 4061.

2019S01338SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que la société les Grands Silos du Centre dont le siége social est situé à la route de M'saken groupement de l'EPI D'OR Sousse a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le N° 186 en date du 25 Juin 2019 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de première catégorie consistant en des silos de stockage des céréales et une usine de fabrication des aliments composés située à la zone industrielle Sidi Abdelhamid Sousse objet de l'arrêté d'autorisation enregistré sous le N° 2415 en date du 01 décembre 2015 suite à une modification des dispositions intérieures de l'usine et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat et de la municipalité.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le gouverneur de Sousse ou le président de la municipalité de Sousse ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Avis de perte d'un acte de propriété

Mme Mlouka bent ettaib seket - titulaire de la CIN 07614321 du 13/03/2000 déclare la perte de l'acte de propriété 25164/11 objet du TF48777 Kairouan.

Une attestation de perte a été délivrée par la garde nationale dar el jamiaa Kairouan sous n°3936 du 12/11/2019.

2019S01328DIVD2

Avis d'appel d'offres

Vente des actifs de la Société Thermal Oasis Hôtel

Sis à Zone Touristique Nafta Tozeur

MF : 1069952X/A/M/000

RC : B0972952008

Par décision du Tribunal de première instance de Sousse 1 dans l'affaire n° 5261 en date du 02/07/2019, le commissaire à l'exécution lance un appel d'offres pour la cession des actifs de ladite société.

Les personnes intéressées peuvent retirer le cahier des charges - contre le paiement de 50 dinars non remboursables - et visiter les lieux après avoir fixé un rendez-vous avec le commissaire à l'exécution.

Le demier délai de remise des offres est fixé pour le jeudi 19 décembre 2019. Pour tous renseignements veuillez contacter le : 73 292 386 ou 29 567 287.

2019S01333DIVD2

Déclaration de perte

Madame Selma Bent Mohamed Boudokhane veuve Jaafer boudokhane titulaire de la C.I.N n° 4059187 délivrée le 17 septembre 1998 à Tunis, demeurant à la cité ibn khaldoun appartement 22 bloc F12 rue el faouz Tunis déclare avoir perdu l'original du titre de propriété n° 15/4921 date du 1 Juin 2009 objet du titre foncier n° 60977 Monastir et demande à celui qui le trouve de la contacter sur n° 54331225.

2019S01334DIVD2

Avis

Les fréres Zaineb, Sami, Slim, Saloia et leila fils de Anoir sellami Annoncent qu'ils possèdent un Terrain d'une superficie de 5643 m2 sis la route EL Ain km 9 Sfax.

Ils ont égaré leur titre de propriété depuis longtemps et ils désirent extraire une deuxième copie conforme à l'originale.

Tout contestant devra s'adresser au tribunal de première instance de Sfax dans un délai de 70 jours à partir de la parution de cet avis.

Passé ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2019X01420DIVD2

Avis

Mr Mohamed salah Abid annonce que son titre de propriété de la parcelle de terrain ayant comme surface quatre hektar et demi située à la route de tanyour km 28 Sfax a disparu et il veut extraire un autre titre original qui remplace le premier perdu. Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire ben Amira sleh situé 63 rue des notaires Sfax dans un délai de 70 jours à partir de l'apposition Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2019X01424DIVD2

Rectificatifs

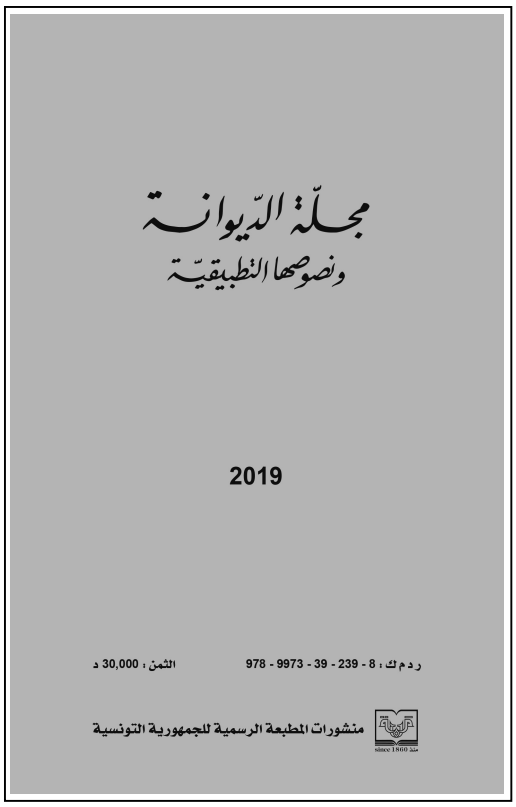
Rectificatif

Annonce n°2019R02085 parue au JORT Annonces légal n° 85 du 30/08/2019 page n° 3168

Lire : 21 juin 2019 sous le n°19503798

Au lieu de 01 juin 2019 sous le n° 19503790.

2019R02539RECZ9



منشورات : 2019

ر د م ك 978-9973-39-239-8

الحجم : 20 X 13

الثمن : 30,000 د



Edition : 2019

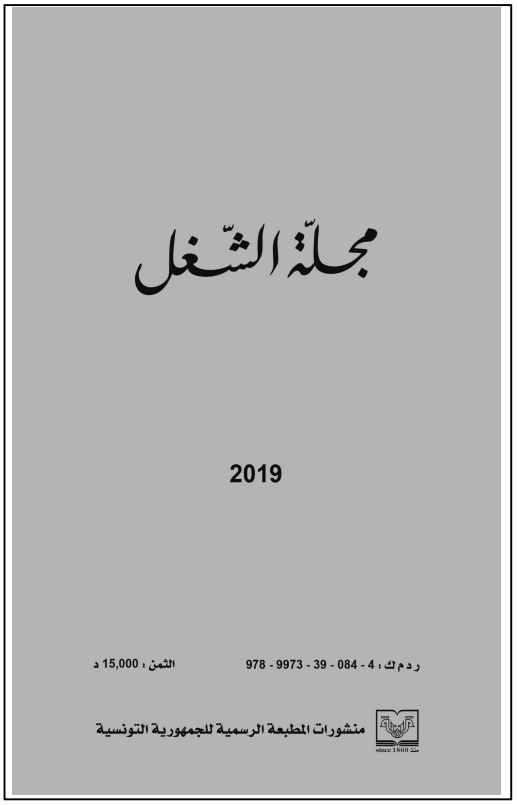
I S B N : 978-9973-39-239-8

Format : 20 X 13

Prix : 30,000 D

* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.



منشورات : 2019

ر د م ك 978-9973-39-084-4

الحجم : 20 X 13

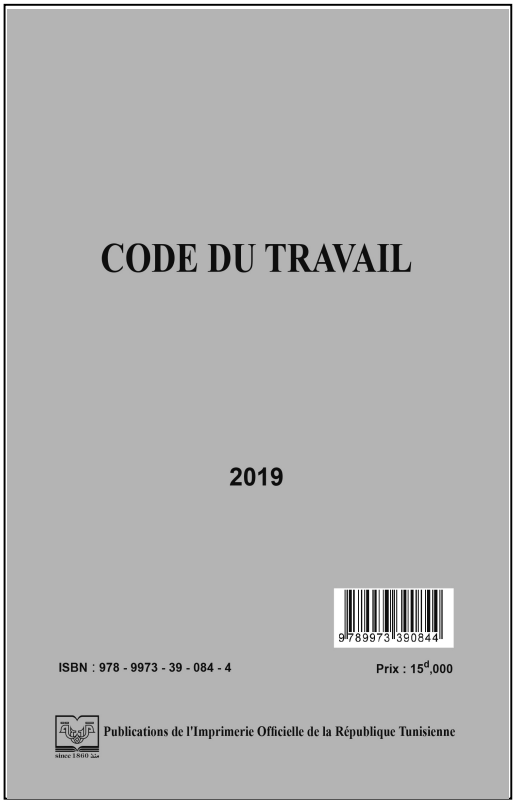
الثمن : 15,000 د

Edition : 2019

I S B N : 978-9973-39-084-4

Format : 20 X 13

Prix : 15,000 D



* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.



Abonnement au Journal Officiel

de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus